

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 0944

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : HALMONY Abdellmajid

Date de naissance : 09.01.1930

Adresse : Coop. ALICHAF II, N° 21 Sidi Maarouf  
CASABLANCA

Tél. : 06 98 33 54 57

Total des frais engagés : 1066,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. SEBTI Fayçal  
2, Rue Ahmed Majjati Maârif  
Casablanca  
Tél: 05 22 25 28 82 - 06 61 96 19 96

Cachet du médecin :

Date de consultation : 06.11.2022

Nom et prénom du malade : HALMONY Abdellmajid Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

grippe rhinite

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC

Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : Halmony

8

#### BELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
10/11/22 17/11/22	No D	6000 DT	Dr. SEBTI Fayçal 2, Rue Ahmed El Mejjati Maârif Casablanca Tél: 05 22 25 28 85 06 61 98 19 06	

EXECUTION DES ORDONNANCES	
 <b>Cachet du Pharmacien</b> <b>Lot du Fournisseur</b> <b>Alchrafa</b> <b>Lot Alchrafa 2022</b> <b>SMI Maroc</b> <b>Casablanca</b> <b>Tel/Fax: 0522 584 420</b>	<b>Date</b>  <b>04/11/2022</b> <b>17/11/2022</b>
 <b>Partie de la Facture</b> <b>Alchrafa 33830</b> <b>9220 Casablanca</b> <b>Tel/Fax: 0522 584 420</b>	

## ~~ANALYSES - RADIOGRAPHIES~~

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Spins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
INFIRMIERES MABROUKA Centre de soins Lotissement Mabrouka Rm Sidi Nasrour 0522 06 16 15 Tél.: 0522 06 16 15	02 NOV 2022	3. 11- 2022				15000

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient
			COEFFICIENT DES TRAVAUX
			MONTANTS DES SOINS
			DEBUT D'EXECUTION
			FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	G
112	21433552
000	00000000
000	00000000
111	11433553

D 00000000 00000000  
00000000 00000000  
35533411 11433553

### [Création, remont, adjonction]

## Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

## COEFFICIENT DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

## DEBUT D'EXECUTION

FIN  
D'EXECUTION

## COEFFICIENT DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

# Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux

Médecin Attaché au Service

de Gastro - Enterologie

(Hôpital Averoës)

Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejjati (Ex des Alpes. Maârif)

CASABLANCA

Tél. : C. : 0522.25.28.82

GSM : 0661 96 19 96

# الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم

طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي

بمستشفى ابن رشد

الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الألب سابقا)

الدار البيضاء

الهاتف : ع 0522.25.28.82

المحمول : 0661 96 19 96

Casablanca, le .....

17/11/22

HALYOUNY ANELMAJRI



د. فيصل السبتي  
Dr. Fayçal SEBTI  
Expert Près les Tribunaux  
Médecin Générale  
Tél: 0522.25.28.82

N° 012

B.P.DH

CENTRE DE SOINS

INFIRMIERES MABROUKA

Au: N° 2688

Lotissement Mabrouka Rue 99 N° 15

Sidi Madroud - Casablanca

Tel.: 05 22 06 16 15

la somme

REÇU de M. HAL MONY

ABDELMAJID

de 4000

pour Ainj (dommages) de solu Mechoul.  
(JMI) de Dr. SEBTI FAYçal

le 02 NOV 2022 20



Signature

CENTRE DE SOINS  
INFIRMIERES MABROUKA

Au: N° 2688

Lotissement Mabrouka Rue 99 N° 15

Sidi Madroud - Casablanca

Tel.: 05 22 06 16 15

ORDONNANCE

Facture

17-11-2022.

HALMONG Adelmajid.

Ce patient a deux  
injections à domicile.

Honoraire / 120,00 dt

certifugé

INTERNAZIONALI BOOK  
Nahla Blue P 1:40  
100% COTONE 100% POLIESTER  
www.internazionalibooks.com

ORDONNANCE

Facharie:

03.11.2022

Mr HAL Mory Abdellatif.

Ce patient a reçu 5 (cinq) injections à domicile.

Total Honoraire:

150,00 DH

net en quinze



# Docteur SEBTI Fayçal

Expert Près les Tribunaux

Médecin Attaché au Service

de Gastro - Enterologie

(Hôpital Averoës)

Médecine Générale

2, Rue Ahmed El Mejjati (Ex des Alpes. Maârif)

CASABLANCA

Tél. : C. : 0522.25.28.82

GSM : 0661 96 19 96

# الدكتور فيصل السبتي

خبير محلق لدى المحاكم

طبيب ملحق بقسم أمراض الجهاز الهضمي

بمستشفى ابن رشد

الطب العام

2، زنقة أحمد المجاطي (الأذب سابقا)

الدار البيضاء

الهاتف : 0522.25.28.82

ال(ph) 0661 96 19 96

Casablanca, le

10 Nov 2022

HALTONY AlSelmaj -

16.8.22 11 AUGMENTIN 1g sach SV

24.3.22 2/6 SOLVEDROL 100 mg sach SV

20.5.22 31 DOLIQUROP 1 sach SV

Exomec 1 sach sach SV

Conusmed AL AV

Pharmacie ABCHRA

Dr. SEBTI Fayçal

2, Rue Ahmed El Mejjati Maârif  
Casablanca

Tél: 05 22 25 28 82 - 05 51 36 19 96

PPU: 168,20 DH  
LOT: 649756  
PER: 03/24

AUGMENTIN 1 g/125 mg  
16 sachets



P.P.V: 24,50



P.P.V: 24,50



P.P.V: 24,50



P.P.V: 24,50



P.P.V: 24,50



P.P.V: 24,50



8 SACHETS GRANULES



Non remboursable

1 0 1 0 2 0 0  
F E R M A T 2 4  
39,90

Exomuc®  
acétylcystéine 200 mg

30 sachets

BIOMOPHARM S.A.



6 118000 240341

